

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE – Vendredi 17 octobre 2025

Invité et excusé :

- Mr Patrick NARDIN Maire de la ville d'Epinal, représenté par Mme SERIEYS Marie-Christine Adjointe aux sports de la ville d'Epinal

Début de séance : 18 h 15

A la demande du Président par intérim, et en Hommage à Didier Creusot (décédé récemment) il a été demandé 1mn de silence (Sportif du club de sport adapté pendant de nombreuses années, apprécié de tous pour sa bonne humeur et son sourire).

Lecture du rapport moral par Jean-Marie DIDELOT- Président par intérim

Intervention de Mr LAUGEL Dominique, au sujet du changement de président, il déplore le manque de réponse à ses questions et le manque de communication sur ce que souhaitait faire le Comité.

Réponse du Président :

Le souci était d'avoir, une certitude sur le fait qu'il y aurait quelqu'un comme Président, pas de Président, pas d'activité. L'Equipe actuelle est prête et est d'accord pour démissionner pour laisser la place, à condition qu'on soit sûr qu'il y ait une équipe avec un Président. Que cette solution proposée puisse se régler dans les semaines à venir. Tout est possible.

Mr LAUGEL Dominique demande un projet pour le club, pour son évolution, avec une nouvelle équipe.

La secrétaire Catherine AMIRIAULT, annonce sa démission pour la fin de la saison en cours

Mr Eric EPLE revient sur la démission « dommageable » de Mr LAUGEL Dominique

Mr Didelot accepte l'idée d'une rencontre pour préparer la suite

- Vote : 0 contre – 2 abstentions – Rapport approuvé

Lecture du Bilan comptable par la trésorière, Isabelle BORLOT

Questions de Mr LAUGEL Dominique :

« Où apparaît le don de l'association « <Les amis de Marcel » de 500 €

- Madame Borlot répond que le don de 500 € a bien été pris en compte. Toutefois, il n'a pas été individualisé dans la présentation des comptes.

Quelles sont les quotes-parts du club ?

- Prix de la licence Adulte : 28 €+6€ quote part Ligue= 34 € - Quote part CSAE 5 €+1 € Assurance minimum = montant licence club 40 €

A quel moment intervient le commissaire aux comptes ?

- Au-delà de 153 000 €, il faut 1 commissaire aux comptes, si la somme est inférieure, il faut 2 vérificateurs aux comptes. Pour le CSAE, c'est Mme COURTIER. Celle-ci interviendra dans les prochains jours.

Les comptes n'ont pas pu être vérifiés avant l'AG pour une raison d'emploi du temps

- Vote du bilan : 0 contre- 1 abstention - Bilan approuvé

Intervention de Mme SEREIYS qui félicite la tenue de cette assemblée générale, malgré un passage à vide, elle souhaite que le club perdure et trouve des solutions pour assurer la pérennité du club et encourage le club pour trouver un nouveau projet sportif.

Départ de Mme SEIEYS prise par d'autres obligations

Lecture du bilan des activités et du calendrier des compétitions (saison 2026/2027) par Mr DIDELOT

Vote pour la confirmation du poste de Président pour Mr J-M DIDELOT qui est Président par intérim

- Vote : 0 contre - 1 abstention

Mr DIDELOT est maintenu à la présidence du club jusqu'à nouvel ordre

Intervention de :

- **Mr VILLECHASE** demande « l'état du bureau » le nombre de démissions
- **Mr LAUGEL** demande pourquoi il y a un manque de communication de la part du bureau envers les adhérents notamment sur le compte rendu des réunions non communiqué)

Mr DIDELOT explique qu'il n'y a aucune obligation à communiquer le compte rendu des réunions du comité aux adhérents.

- Mr LAUGEL conteste ce manque de communication

Mme STOEHR Brigitte demande des informations sur la nouvelle classification

Mr DIDELOT explique qu'une nouvelle classification, doit être faite pour les compétiteurs en catégorie CD.

Intervention d'Alexandre STEUX de la ligue du Grand Est qui rassure Brigitte sur sa classification, il invite également à former un classificateur au sein du club.

La reprise de l'activité du foot est évoquée, et laisse entrevoir la possibilité d'avoir un coach supplémentaire, c'est en cours, à voir....

Budget prévisionnel lu par la trésorière **Mme BORLOT**

Intervention de Mr LAUGEL qui demande des informations sur la subvention MMA

Réponse : Montant de 1200 € pour l'achat de matériel sportif

FIN de SEANCE : 19 H 22

Catherine AMIRault Secrétaire

Assistée d'Amandine BORLOT